



Commission scolaire  
du Fleuve-et-des-Lacs

# Comité exécutif

## SÉANCE DU 25 mai 2010 Volume 12 - numéro 17

Procès-verbal de la séance d'ajournement du comité exécutif de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 25 mai 2010 à 19 h 30 au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano.

Sont présents : Mesdames Anne Basque, Marie-Jeanne Lebel, Louise Malenfant, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, Claude Breault, France Dubé, Guilmont Pelletier, commissaires.

Est absent : Monsieur Yves Breton, représentant du comité de parents.

Sont aussi présents : Monsieur Bernard D'Amours, directeur général, mesdames Lucie Bossé, Louise Cassitat, messieurs Charles-Aimé Bélanger, Ghislain Morin, commissaires, monsieur Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, et madame Catherine Boulay, secrétaire générale.

### PRÉSIDENCE

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur Guilmont Pelletier, président.

### OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

## LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Claude Breault, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Direction générale
  - 4.1 Affectation 2010-2011 – personnel enseignant
  - 4.2 Abolition d'un poste de professionnel et ouverture d'un poste de professionnel
  - 4.3 Information – résultats d'un vote pour le droit de grève – personnel enseignant
  - 4.4 Service de garde en milieu scolaire – quartier Sully ou Escourt
  - 4.5 Délégués de la Commission scolaire à l'assemblée générale de l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas Saint-Laurent
- 5.0 Varia
  - 5.1 Félicitations
- 6.0 Période de questions
- 7.0 Prochaine séance
- 8.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-484-CE)

## AFFECTATION 2010-2011 – PERSONNEL ENSEIGNANT

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, donne le résumé des résultats du bassin d'affectation du personnel enseignant pour la prochaine année scolaire.

Il explique, qu'en fonction des besoins d'effectif 2010-2011, les enseignants qui sont déjà en disponibilité pour l'année scolaire en cours le seront également pour l'année scolaire 2010-2011. Il s'agit donc de :

NOM	CHAMP	MATIERE
Chamberland, Hugo	01	adaptation scolaire au secondaire
Malette, Pascal	18	informatique au secondaire
Talbot, Nancy (a demandé un congé sans traitement pour l'année scolaire 2010-2011)	12	français

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**CONSIDÉRANT** les besoins d'effectif du personnel enseignant pour l'année scolaire 2010-2011;

**CONSIDÉRANT** l'application des dispositions de la convention collective en vigueur pour le personnel enseignant;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur France Dubé, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs confirme, pour une 2<sup>e</sup> année, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010, la mise en disponibilité des enseignants suivants :

NOM	CHAMP	MATIERE
Chamberland, Hugo	01	adaptation scolaire au secondaire
Mallette, Pascal	18	informatique au secondaire
Talbot, Nancy	12	français

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-485-CE)

#### **ABOLITION D'UN POSTE DE PROFESSIONNEL ET OUVERTURE D'UN POSTE DE PROFESSIONNEL**

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, souligne, qu'avec la démission de madame Brigitte Gagnon sur son poste de conseillère pédagogique (elle occupe maintenant un poste de direction d'école), il y a lieu d'abolir le poste de conseillère pédagogique et de procéder à l'ouverture d'un poste de conseillère ou conseiller en mathématique et sciences pour le primaire et le secondaire.

Après délibérations, les résolutions suivantes sont adoptées :

**CONSIDÉRANT** la vacance d'un poste de conseiller pédagogique (de processus);

**CONSIDÉRANT** l'évolution des besoins au niveau de l'enseignement des mathématiques et des sciences au primaire et au secondaire;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Louise Malenfant, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs abolisse, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010, le poste vacant de conseiller pédagogique (de processus).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-486-CE)

**CONSIDÉRANT** l'évolution des besoins au niveau de l'enseignement des mathématiques et des sciences au primaire et au secondaire.

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Marie-Jeanne Lebel, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs ouvre, à compter du 9 août 2010, un poste de conseillère ou conseiller en mathématique et sciences au primaire et au secondaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-487-CE)

#### **INFORMATION – RÉSULTATS D'UN VOTE POUR LE DROIT DE GRÈVE – PERSONNEL ENSEIGNANT**

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, informe les commissaires sur les résultats d'un vote pour le droit de grève par le personnel enseignant qui pourrait être effectif à l'automne 2010.

En effet, puisque les médias en ont parlé, monsieur D'Amours jugeait bon d'informer les commissaires sur les informations qu'il possède à propos du mandat de grève que les enseignants de la Commission scolaire aurait donné à leur syndicat et qui pourrait s'appliquer à l'automne 2010.

Les commissaires délibèrent sur le sujet.

#### **SERVICE DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE – QUARTIER SULLY OU QUARTIER ESCOURT**

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, procède à la lecture de la résolution du conseil d'établissement de l'École primaire du Transcontinental intitulée «Ouverture d'un nouveau service de garde».

Le conseil d'établissement approuve donc l'ouverture d'un nouveau service de garde pour l'année scolaire 2010-2011 et, après analyse par la Commission scolaire, on déterminera dans quelle école il sera localisé, à savoir à l'École Saint-David dans le quartier Sully ou à l'École Marie-Reine-des-Cœurs dans le quartier Estcourt.

Les commissaires délibèrent sur le sujet.

#### **DÉLÉGUÉS DE LA COMMISSION SCOLAIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DU BAS-SAINT-LAURENT**

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, rappelle qu'il y a lieu de confirmer qui seront les délégués de la Commission scolaire à l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent. Monsieur D'Amours précise que, normalement, ce sont des enseignants en éducation physique qui sont nommés.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Alexandre Anctil-Bruneau, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs nomme messieurs Pierre Gauvin et Roberge Brillant à titre de délégués auprès de l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent pour l'année 2010-2011.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-488-CE)

#### FELICITATIONS

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, souligne que le commissaire, monsieur Charles-Aimé Bélanger, a été élu par acclamation à titre de conseiller municipal dans le district # 4 de la nouvelle ville qui origine de la fusion des municipalités de Notre-Dame-du-Lac et de Cabano.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**IL EST PROPOSÉ** par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs achemine ses félicitations à monsieur Charles-Aimé Bélanger pour son élection par acclamation au poste de conseiller du district # 4 de la nouvelle ville fusionnée Cabano/Notre-Dame-du-Lac.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-489-CE)

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

#### PROCHAINE SÉANCE

Le 1<sup>er</sup> juin 2010 à 19 h 30 au lieu ordinaire des séances.

#### CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

**QUE** la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-490-CE)

(SIGNÉ)

---

Monsieur Guilmont Pelletier, président

(SIGNÉ)

---

Madame Catherine Boulay, secrétaire générale